

Mât cylindriques

Design iGuzzini

iGuzzini

Dernière mise à jour des informations: Février 2024



Référence accessoire

1543: Mât enterré L=8000 d=102 mm H= 7000 mm

Description technique

Mât cylindrique réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique en poudre texturée. Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le zingage prévoit une phase d'agitation afin d'éviter l'accumulation de sels de zinc à l'intérieur. Le mât est formé d'un unique tube soumis à calandrage et soudage ; il est en acier EN10025-S235JR (ex Fe 360 UNI7070), d'un diamètre de 102 mm, d'une épaisseur de 4 mm et d'une longueur de 8000 mm. L'orifice pratiqué pour la porte de visite mesure 186x45 mm et se trouve à 1000 mm du niveau du sol, indiqué pour le montage d'un bornier à un fusible (réf. 1862) ou à deux fusibles (réf. 1865). Porte de visite saillante, en aluminium moulé sous pression ; elle comprend une clé triangulaire grande (9mm côté clé) pour porte (réf. 0227). La fermeture est garantie par un joint étanche anti-vieillessement, qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. Le mât présente 4 orifices passants, avec inserts filetés en acier inoxydable pour le passage du tirant. La partie supérieure présente une plaque métallique en acier zingué, soudée, avec 3 perçages M8 positionnés à 120°, pour la fixation de la tête de mât affleurante. Un bouchon de fermeture en polycarbonate est installé à l'extrémité supérieure du mât (collé au silicone par l'utilisateur). Le mât est indiqué pour résister à la poussée dynamique du vent, conformément aux normes en vigueur.

Installation

Le mât doit être enterré, à une profondeur de 1000 mm. Pour la protection du mât au niveau du sol, une gaine de protection contre la corrosion, non comprise dans les accessoires du mât, peut être appliquée. Sur demande, une embase pour mât peut être fournie (réf. 1850), formée de deux pièces à assembler, réalisées en aluminium coulé, de 420 mm de diamètre et une hauteur de 122 mm. L'élément peut être personnalisé par des inscriptions en relief réalisées au moment de la fusion.



Coloris

Gris (15)

Poids (Kg)

78

Câblage

Les câbles de l'alimentation électrique passent à travers l'orifice situé à 750 mm de la base du cylindre en métal, qui mesure 150x50 mm. Le mât présente un orifice pour la fixation d'un culot d'ancrage, en mesure de recevoir le câble de mise à la terre externe, situé à 70 mm du sol, avec un diamètre de 11 mm, fixé au moyen de vis en acier inox A2 M8x17 mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o`à la réglementation relative)

CE